

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice : ..... 33  
 présents ..... 29  
 présents par procuration ..... 4  
 absents ..... 0  
 absent excusé ..... 0

## OBJET :

Désignation des membres de la  
 commission de contrôle suite au  
 renouvellement intégral du conseil  
 municipal

Le 24 septembre 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 18 septembre 2020, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS :** M. Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mme Fayol da Cunha, MM. Zontone, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, MM. Corceiro, Bekare, Mmes Chénieux, David.

**PRESENTS PAR PROCURATION :** Mme Bitterli à M. Le Maire, Mme Brassel à M. Thévenot, M. Zakaria à M. Poisson, M. Duranteau à M. Bekare

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

**SECRETAIRE :** M. Deluchey

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20200924-DEL2020092410-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 02/10/2020

## LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la Loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 réformant les modalités de gestion des listes électorales, instaurant, pour chaque commune, la mise en place d'une commission de contrôle,

VU les articles L.19 et R. 7 du Code Electoral,

VU le courriel de M. le Préfet du Val d'Oise, en date du 19 août dernier, demandant, la liste des conseillers municipaux volontaires, choisis dans l'ordre du tableau, qui siègeront à cette commission,

VU l'avis de la Commission des finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies en date du 17 septembre 2020,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir interrogé, dans l'ordre du tableau, jusqu'à désignation du nombre d'élus requis pour chaque liste, les élus des listes « Soisy Avenir », « Vivre Soisy » et « Soisy Ensemble », sur leur volonté de participer ou non aux travaux de cette commission,

PROCEDE à la désignation, de 10 conseillers municipaux volontaires, dont 3 titulaires et 3 suppléants appartenant à la liste « Soisy Avenir », 1 titulaire et 1 suppléant appartenant à la liste « Vivre Soisy » et 1 titulaire et 1 suppléant appartenant à la liste « Soisy Ensemble »,

H.

1<sup>ère</sup> liste – Liste « Sois y Avenir » (3 conseillers municipaux titulaires et 3 suppléants) :

- M. About, titulaire
- M. Desrivières, titulaire
- Mme Roy, titulaire
- Mme Cogné, suppléante
- M. Deluchey, suppléant
- Mme Fayol Da Cunha, suppléante

2<sup>ème</sup> liste – Liste « Vivre Sois y » (1 conseiller municipal titulaire et 1 suppléant) :

- M. Delaroche, titulaire
- Mme Baas, suppléante

3<sup>ème</sup> liste – Liste « Sois y Ensemble » (1 conseiller municipal titulaire et 1 suppléant) :

- M. Bekare, titulaire
- M. Duranteau, suppléante

A l'unanimité,

DIT que cette liste sera transmise au Préfet, pour désignation par arrêté préfectoral des membres titulaires et suppléants de la commission de contrôle.

AUTORISE M. le Maire à prendre toutes mesures et à signer tous les actes administratifs et documents se rapportant à la présente délibération.

Le Maire  
Vice-président délégué du Conseil départemental,  
  
Luc STREHANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le / 1 OCT. 2020  
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le / 2 OCT. 2020

Affiché et/ou notifié le : / 2 OCT. 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.